

4 Économie

Après la découverte de poissons morts sur les fleuves Ogooué et Ngounié/Enquête sur l'Ogooué
Sur les traces des carpes mortesWilly NDONG
Makouké/Gabon

LE 24 juin dernier au petit matin, au village Maguiela situé à près d'une dizaine de kilomètres de Makouké, entre les lacs Massanga et Lamboumi, des villageois, sortis tôt pour aller pêcher, découvrent une centaine de poissons (carpes) flottant inexplicablement sans vie à la surface de l'Ogooué. Pour ces villageois, en réalité, rien d'anormal.

"Nous sommes depuis bien longtemps habitués à ces phénomènes de morts sans explication de poissons. Ainsi donc, pour nous, rien de nouveau et de bien grave", affirme Gervais N'Nan, un natif de la contrée rencontré sur le site... Dix jours après cette dé-



Photo : Franck Martial MOMBO

La découverte des carpes mortes a réduit l'activité liée à la pêche et à la commercialisation de cette espèce.

couverte, lesdites populations, vu l'ampleur des dégâts, vont finalement se résoudre à alerter les autorités. Face à cette "intoxication" des carpes, les pouvoirs publics vont prendre des mesures.

Notamment l'interdiction de commercialiser et de pêcher la carpe durant 15 jours dans les zones concernées, "en application du principe de précaution", indique le gouvernement dans un communiqué lu par le ministre de l'Agriculture, Biendi Maganga Moussavou...

Comment ces populations vivent-elles cette situation ? Comment apprécient-elles les mesures prises par le gouvernement ? Que pensent-elles de cette situation de mort anormale des poissons ? Que deviennent-elles sans leurs activités principales ?

Pour répondre à ces interrogations une équipe de reporters de l'union a navigué des heures durant sur l'Ogooué à la recherche des poissons morts et des populations impactées par ce "sinistre". Suivez le guide !

Des centaines de carpes agonisent

W.N.
Maguiela/Gabon

UNE fois arrivée à Maguiela, l'équipe de reporter de "l'union" est chaleureusement accueillie par les habitants de ce village peuplé de près de 100 personnes. "Merci à l'union d'avoir bien voulu effectuer ce

déplacement pour s'enquérir de nos conditions de vie après ce douloureux épisode", dira d'entrée Kevin Banakadi, un autochtone... Que s'est-il réellement passé dans la zone pour que des milliers de carpes meurent de manière soudaine et inexplicable ?

"Le 23 juin dernier, au petit matin, alors que nous nous rendions à la pêche,

nous avons été surpris de voir des centaines de poissons, dont une partie agonisant à la surface du fleuve, et d'autres dans les eaux des lacs. Nous n'avons pas paniqué. Pour nous, cette situation n'était pas alarmante dans la mesure où ce phénomène de poissons morts dans l'eau n'était pas nouveau. On le vit souvent. En effet, il y a trois ans, des

centaines de lottes, dans la contrée, étaient également mortes dans les mêmes conditions. Pis, il y a une quarantaine d'années, nos parents ont vécu pareille situation. Nous ne nous sommes donc pas inquiétés outre mesure. Nous avons donc continué à vaquer à nos occupations. Mais, au fil des jours, les poissons morts devenaient de plus en plus nombreux

avec une odeur insupportable. Les nouvelles des autres villages n'étaient pas aussi bonnes. Les poissons mouraient quasiment chaque minute. C'était une vision quasi apocalyptique. Face à ce désastre, nous avons décidé, une dizaine de jours plus tard, de saisir les autorités. Une fois sur place, ces derniers ont fait des prélèvements et autres. Puis, ils nous ont

interdit de pêcher pendant 15 jours et de ne plus commercialiser la carpe pendant la même période", a encore expliqué M. Banakadi.

Comment les populations ont-elles accueilli les mesures gouvernementales visant à interdire la pêche et, tout naturellement, à consommer la carpe du fleuve et des lacs environnants ?

Réaction

" Nous avons travaillé dans le silence "

W.N.
Maguiela/Gabon

C'EST ce que nous a confié le sous-préfet du district de Makouké, Claude Moundounga, en nous relatant la célérité avec laquelle les autorités locales ont réagi

Il est 13h10, ce mercredi 24 juillet 2019, lorsque l'équipe de reporters de "l'union" arrive au débarcadère de Makouké, en

provenance de Libreville. Le temps est clément, et l'Ogooué semble dormir du sommeil du juste, ce qui présage une traversée sans problème à bord du bac... Malheureusement, las d'attendre l'arrivée de ce moyen de transport, nous utiliserons finalement une embarcation de fortune. Direction Makouké. L'accueil des autorités locales est cordial. Le sous-préfet du district de Makouké, Claude Moundounga, nous reçoit à son

bureau pour nous parler de la célérité avec laquelle les autorités du pays ont réagi une fois informées de la situation. Morceaux choisis ! "J'ai été informé de la situation le 7 juillet dernier par les populations. Le 8, en compagnie du commandant de brigade, nous nous sommes rendus à bord de deux embarcations louées sur les lieux sinistrés. Notamment aux villages Maguiela, Fernan-Vaz et bien au-delà de ma circonscrip-

tion administrative. Sur place, nous avons constaté les dégâts. Des centaines de poissons flottant, morts sur l'Ogooué. Par la suite, nous avons fait un rapport aux autorités de la province. Peu après, les agents de l'Agence nationale des parcs nationaux, à bord d'un hélicoptère et d'un hydravion, ont sillonné le ciel et les eaux pour évaluer le sinistre. Et puis, les réunions et autres rencontres de sensibilisation se sont tenues à la demande des

autorités. Dire que le gouvernement n'a rien fait, ce n'est pas vrai. Nous avons travaillé dans le silence", nous a-t-il relaté.

Retour au débarcadère. Nous prenons à nouveau place à bord de notre embarcation. Direction : Maguiela, situé à une dizaine de kilomètres de Makouké. Tout au long de la traversée, pas un cadavre de poisson visible au-dessus des eaux troubles de l'Ogooué. Où sont-ils passés diantre ?

"Depuis quelques jours, ils ont disparu de la surface des eaux. L'Ogooué a repris ses droits", nous dira Dan, notre jeune guide...

Puis notre pirogue à moteur s'emballa tout à coup, causant une peur indescriptible à bord. La crainte de nous retrouver au fond de l'Ogooué, au milieu de nulle part, en réalité. Après avoir serré le cœur tout au long du voyage, nous arrivons enfin à notre première destination : Maguiela.

CHANGEMENTS
COURS INDICATIFS DES DEVISES
EN DATE DU 24/07/2019Union Gabonaise
de BanqueSiteWeb: <http://www.ugb-banque.com>

DEV	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)	
	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA
XAF	XXXX	XXXX	XXXX	1EUR	655,957
USD	1,1173	1USD=	587,091	1USD=	601,768
CAD	1,4691	1CAD=	446,503	1CAD=	457,665
JPY	120,8200	1JPY=	5,429	100JPY=	5,565
GBP	0,8983	1GBP=	730,220	1GBP=	748,476
CHF	1,0985	1CHF=	597,139	100CHF=	612,07
ZAR	15,4992	1ZAR=	42,322	100ZAR=	43,38
MAD	10,7328	1MAD=	61,117	1MAD=	64,25
CNY	7,6856	1CNY=	85,349	1CNY=	87,48
KES	116,2400	1KES=	5,643	1KES=	5,78

INDICES BOURSISERS

	en date du	
CAC	24/07/2019	5 637,76
DOW JONES	23/07/2019	27 259,23

BRENT (IPE)US Dollars/Baril
24 Juillet 2019 : 63,05